

britannique était communiste quand, selon *Le Devoir* du 20 février, il aurait déclaré:

«Ne voyez-vous pas qui est ignorant? Qui se trompait? Est-ce que ne voilà pas un gouvernement communiste?»

Je demande au premier ministre s'il a quelque chose à dire à ce sujet.

M. Pigeon: Que c'est ridicule!

Le très hon. M. Diefenbaker: Je n'ai pas lu l'article, et naturellement je n'ai pas de commentaire à faire. Les commentaires sur cette affaire sont déjà faits.

L'hon. M. Chevrier: Comme le ministre associé de la Défense nationale...

M. l'Orateur: A l'ordre! Je doute que les demandes du député de Laurier puissent justifier une question, en ce moment. Elles peuvent constituer un sujet de débat pertinent, mais je ne puis voir quel renseignement il veut obtenir par ces questions. Selon moi, une question supplémentaire suffit pour ce sujet.

L'hon. M. Chevrier: En ce cas, puis-je demander au ministre associé, qui a si hâte de répondre à cette question et qui, en fait, a répété...

L'hon. M. Fleming: Règlement!

Des voix: La question!

M. Campbell: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement...

L'hon. M. Chevrier: La question, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre! Le député voudrait-il se rasseoir. J'ai moi-même invoqué le Règlement. Si le député, qui semble vouloir poser une autre question, veut parler du rappel au Règlement, il peut le faire. Le député de Stormont aura la parole ensuite, s'il y a lieu.

L'hon. M. Chevrier: La question que je veux poser au ministre associé c'est...

M. l'Orateur: A l'ordre! J'ai demandé si les demandes du député sont admissibles à l'ordre du jour. Il semble bien que ce ne soient pas des demandes de renseignements. Si l'honorable député désire soulever une nouvelle question, je le lui permettrai en temps opportun.

L'hon. M. Chevrier: Pour l'instant, j'en suis à un rappel au Règlement fondé sur les circonstances suivantes: le ministre, qui a déjà pris la parole pour s'excuser d'avoir déclaré que les gouvernements de ces deux pays sont d'inspiration communiste, a, au cours d'une émission de télévision, à Montréal, dimanche, répété la même accusation.

Une voix: J'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: J'entendrai les honorables députés en temps opportun. Pour l'instant, la parole est à l'honorable député de Laurier qui veut s'expliquer au sujet d'un rappel au Règlement, ou du moins je crois que c'est ce qu'il veut faire.

L'hon. M. Chevrier: Je disais que l'honorable ministre a répété son accusation, du moins à en juger par la nouvelle que j'ai présentement sous les yeux. Cela étant, je me proposais de demander à Votre Honneur la permission de poser une question au ministre associé de la Défense nationale.

M. l'Orateur: J'écouterai la question de l'honorable député en temps utile et ferai connaître mon avis. Si l'un ou l'autre des honorables députés qui ont voulu invoquer le Règlement désire ajouter quelque chose, je les autorise à le faire maintenant.

M. Grant Campbell (Stormont): Pour ma part, j'estime que ni l'honorable député de Laurier ni d'autres députés n'ont le droit de réclamer des renseignements aux seules fins de servir les intérêts de leur parti ou leurs propres intérêts.

M. l'Orateur: J'ai l'impression que l'honorable député jette plus de feu que de lumière sur la question du rappel au Règlement.

(Texte)

L'hon. Pierre Sévigny (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le président, j'ai dit très clairement à la Chambre, le 12 février, que je ne m'étais pas exprimé correctement au cours d'une déclaration que j'avais faite à Montréal. Parce que je ne m'étais pas exprimé correctement, monsieur le président, je me suis repris. Je n'ai rien à ajouter ni à soustraire à la déclaration que j'ai faite à la Chambre.

Je dois cependant dire ceci: Au cours d'une entrevue à la télévision, samedi soir dernier, je n'ai pas répété ce que j'avais dit lors d'un discours que j'ai prononcé à Montréal.

(Traduction)

Mais, monsieur l'Orateur, j'ai dit ceci: qu'étant donné les événements de la fin de semaine, notamment ceux qui se sont produits en Guyane britannique, et qu'étant donné les rapports que nous avons lus, rapports rédigés par des commentateurs de la *Presse canadienne* et autres, il est bien manifeste que le communisme se répand en Amérique latine et constitue une menace à la paix mondiale. C'est tout ce que j'ai dit.

M. l'Orateur: L'honorable député semble être d'avis, à propos de l'appel au Règlement, que le sujet est pertinent. Par conséquent,